

Mon vêtement préfér



ANNE DORVAL

La comédienne de
Chambres en ville
aime
particulièrement
son manteau fleur !

Photo : Bernard Brault

GENEVIEVE RIOUX
Geneviève Rioux a
craqué pour ces
bretelles lors d'un
séjour à Milan.

Photo : Bernard Brault



Photo : Michel Gravel

LARA FABIAN

La chanteuse Lara
Fabian a un faible
pour le designer
Karl Lagerfeld.



Photo : Armand Trotter

DOMINIQUE MICHEL

Dominique Michel
apprécie la
douceur du
cachemire et les
foulards signés
Hermès.

VIVIANE ROY
collaboration spéciale

O n a beau s'intéresser à la mode ou présenter les plus belles collections du monde, bien souvent, notre vêtement ou notre accessoire préféré n'aura rien à voir avec les tendances de la saison. Au-delà des diktats de la mode, l'article chouchou évoquera tantôt un voyage, une amitié ou un autre moment fort de notre vie.

Dans le présent cahier, nous avons posé la question à cinq femmes connues dans des sphères d'activités diverses. Celles-ci ont bien voulu ouvrir la porte de leur placard et soulever le couvercle de leur coffre à bijoux pour nous dévoiler cet objet fétiche.

On verra que dans la plupart des cas, le vêtement préféré de ces personnalités traduit aussi un aspect de leur personnalité.

Privilégiant la notion de confort, la comédienne Geneviève Rioux a par exemple craqué pour des bretelles extensibles et un sac à dos Tintin, qui dit-elle, lui rappelle les bons moments qu'elle a eu à lire des bandes dessinées.

Dominique Michel, une grande frileuse qui se sent parfaitement à l'aise par une température de 35° C, possède quant à elle une collection de pulls en cachemire et de grandes écharpes Hermès.

Affectionnant particulièrement la mode des années 60, Anne Dorval, la comédienne de *Chambres en ville*, a un faible pour le rose Kennedy.

La journaliste Anne-Marie Dussault, pour qui le vêtement est aussi une question de respect des personnes qu'elle reçoit, mise pour sa part sur la sobriété et l'élégance.

La chanteuse Lara Fabian, qui semble attachée aux valeurs familiales, aime particulièrement la paire de boucles d'oreilles que son père lui a offerte à l'âge de seize ans.

Chacune de ces personnalités entretient un attachement particulier pour certains vêtements et certains accessoires. Ce sont ces petits secrets qu'elles vous livrent aujourd'hui.



Photo : Bernard Brault

ANNE-MARIE DUSSAULT

La sobriété, la
modernité et la
luminosité sont trois
aspects importants
pour Anne-Marie
Dussault.

Graphisme : Hélène de Guise / Coiffure et maquillage : Maï et Yves Moisan pour Montage / Recherche et coordination : Dali Sanschagrin

Soyez de la course!

Ne manquez pas l'événement le plus fou, le plus excitant, le plus fêlé et le plus unique qui soit! Inscrivez-vous dès aujourd'hui au Défi Corporatif Canderel VI!

Appelez-nous au (514) 842-8636!

DEFI
CORPORATIF
CANDEREL
VI

Vendredi le 5 mai, à midi.

La Presse
CANDEREL

ANNE-MARIE DUSSAULT

Sobriété, modernité
et luminosité



Depuis trois ans, la journaliste Anne-Marie Dussault porte presque toujours ces lunettes de soleil. Elle aime aussi beaucoup les boucles d'oreilles vermeilles et argent offertes par une copine l'année dernière.

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

■ Anne-Marie Dussault a longuement hésité à venir s'entretenir de mode.

« Dans la profession que j'exerce, je ne veux pas faire la promotion de quoi que ce soit », indique-t-elle.

La journaliste a finalement accepté notre invitation à condition de ne pas faire mention des griffes qu'elle porte.

« Le vêtement est pour moi une enveloppe, un outil de travail, dit-elle. Ça fait partie de mon rituel de préparation avant d'enregistrer une émission. Lorsque je porte un vêtement dans lequel je me sens bien, je suis plus d'attaque ! »

Anne-Marie Dussault tient compte de trois facteurs lorsqu'elle choisit ses vêtements : la sobriété, la modernité et la luminosité.

« Le vêtement, c'est aussi une question de respect des personnes que l'on reçoit, poursuit-elle. Je crois qu'on passe un message

à travers ce que l'on porte. Lorsque nous avons consacré une émission sur le sida, par exemple, je portais un tailleur aux couleurs sombres, jamais je n'aurais mis du rouge ou une autre couleur aussi vibrante... Si je reçois Lucien Bouchard ou Jean Chrétien, j'éviterai toujours le rouge ou le bleu ! »

Anne-Marie Dussault, qui préfère les coupes classiques, fonctionne par coup de cœur dans l'achat de ses vêtements.

« Lorsque j'aime un vêtement ou un accessoire, je le garde très longtemps. »

Pour la séance de photos, la journaliste a apporté ses deux accessoires fétiches : des boucles d'oreilles vermeilles et argent qu'une copine lui a offerte l'année dernière et des lunettes de soleil dont elle ne se détache pas depuis trois ans. Elle a aussi apporté un manteau trois-quart au style décontracté qu'elle porte surtout le week-end.



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Lara Fabian est particulièrement attachée à la paire de boucles d'oreilles (les pendantes) que lui a offerte son père quand elle avait 16 ans.

LARA FABIAN

Les boucles d'oreilles
de son adolescence



VIVIANE ROY

collaboration spéciale

■ Lorsque la chanteuse de 25 ans s'est amenée au studio de photo de La Presse, elle était entourée de son équipe : coiffeuse, maquilleuse et styliste. Chacune savait exactement ce qu'elle avait à faire : une petite retouche par-ci, un petit coup de brosse par-là.

« C'est facile de travailler avec Lara, parce qu'elle connaît très bien ses goûts », indique Manon Ehret, maquilleuse.

Son tailleur pantalon enfilé, Lara Fabian a ensuite débuté la séance de photos comme une vraie pro, en dévoilant ses meilleurs angles.

« Le vêtement, c'est la toge de l'artiste, indique-t-elle. On s'en sert pour agréer le public... Je suis bien dans un vêtement lorsque je ne le sens pas. Je n'ai pas constamment replacer une bretelle ou un revers de veston. »

Son designer préféré ? Karl Lagerfeld pour qui elle agit comme porte-parole de sa ligne K.L. depuis janvier 95.

« J'ai toujours aimé Lagerfeld, dit Lara Fabian. Je trouve que c'est un être brillant, éveillé. J'aime sa façon d'expliquer les choses. Pour rester 40 ans en haut du pavé comme il le fait avec les lignes Chanel, Lagerfeld, Chloé et K.L., il faut être plein de ressources ! »

À part les boucles d'oreilles que son père lui a offerte à l'âge de 16 ans, Lara Fabian n'a pas réellement d'objet fétiche.

« Nous (sa famille) étions en voyage en Italie, se rappelle la jeune femme. J'avais remarqué une paire de boucles d'oreilles en faisant du lèche-vitrines, mais papa s'était empressé de me dire que ces choses-là n'étaient pas pour moi, mais bien pour maman. Nous sommes tout de même entrés dans la bijouterie. J'ai regardé toute sortes d'autres choses... Lorsque nous sommes finalement partis, papa a sorti une petite boîte de sa poche dans laquelle étaient cachées les boucles d'oreilles. »

DOMINIQUE MICHEL

Les pulls en cachemire
et les grands foulards



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

■ Dominique Michel a deux dadas en matière de mode : les pulls en cachemire et les grands foulards Hermès en soie et cachemire.

« Je suis une grande frileuse, dit-elle. Je me sens bien lorsqu'il fait fait 35° C ! Hiver comme été, je voyage avec mes foulards Hermès. Ils me tiennent au chaud dans l'avion. Je les porte de deux façons différentes. Plis en un long rectangle, ils ne prennent pas de place et s'enroulent facilement autour du cou, puis repliés simplement en pointe, ils couvrent les épaules et une partie du corps et se porte comme une grande écharpe. »

L'amour des pulls en cachemire, quant à lui, ne date pas d'hier.

« À l'époque, j'achetais mes pulls à la Barbade dans les boutiques hors taxes pour la somme de 35 \$! », indique-t-elle. Domi-

inique Michel apprécie bien sûr le cachemire pour sa grande douceur mais aussi parce que c'est une matière très légère et passe-partout. Elle porte ses pulls en version body sous un chemisier ou en version maxi, très longs et larges, avec une petite jupe courte.

« J'aime particulièrement les modèles à cols roulés, explique-t-elle. J'en ai un noir que je porte depuis plusieurs années. Il est tout usé et je passe mon temps à le raccommoder mais je n'arrive pas à m'en départir... J'achète aussi des styles pour hommes parce qu'ils sont plus amples. »

Le conseil de Dominique Michel : si vous achetez un pull en cachemire, lavez-le vous-même (avec du Zéro) à la main dans l'eau tiède et étendez-le ensuite sur un linge. Vous pourrez ainsi le conserver plus longtemps.

Osez rêver!



PLUS DE 40 000 \$ EN PRIX !

Cumulez vos preuves d'achat et participez à notre grand concours. Chacun des 18 centres participants vous offre la chance de gagner un prix de 500 \$ en certificats-cadeaux et de devenir admissible au tirage des 5 voyages d'une semaine pour deux personnes en France avec 1000 \$ en argent de poche.

Du 22 au 8 avril

Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans et plus. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté d'ordre général. Les bulletins de participation sont disponibles chez les marchands. Détails et règlements dans le centre.

AIR CANADA



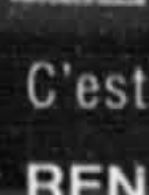
airAlliance



FRANCE

les promenades de la
CATHÉDRALE

BOULANGERIE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST



C'est central... entre Eaton et la Baie

RENSEIGNEMENTS : 849-9925



MAXICOLOR PRÉSENTE

LES SPECTACLES

Têtes d'affiche

LA SOIRÉE

Créations sur place par des grands maîtres de la coiffure Maxicolor et leur équipe de 15 coiffeurs, défilé de mode, collection de vêtements Farouche.

PROFITS VERSES AU CHAÎNON

Le Chaînon recueillera les profits des spectacles afin de venir en aide aux femmes en difficulté des régions de Laval, Longueuil, l'Outre de l'île et Montréal.

À GAGNER

Grand prix : un voyage à Paris pour deux personnes

Valeur de 250 \$ de vêtements Farouche par spectacle

Nombreux prix de présélection par spectacle

Pour obtenir plus de renseignements, appelez au (514) 697-3210

Billets vendus seulement 20 \$, aux endroits suivants : 14 salons Maxicolor, Salon de la femme (18 au 26 mars) et les détaillants Farouche

Maxicolor COIFFURE

Farouche L'ART DE LA MODE

CUBA LA ISLA GRANDE

L'ORÉAL TECHNIQUE PROFESSIONNELLE

DEFI COMMUNICATION MARKETING



Depuis plus de 20 ans, Judi Richards et Yvon Deschamps ont consacré temps et énergie pour Le Chaînon. Venez les rencontrer !

du 9 AVRIL
METROPOLIS
Rue Sainte-Catherine
Montréal • 17h

du 30 AVRIL
COLLÈGE
ÉDOUARD-MONTPETIT
Longueuil • 17h

du 7 MAI
COLLÈGE
JONAS-ROBUTT
ouest de l'île • 17h

du 15 MAI
SALLE
ANDRÉ-PHILIPPE
Laval • 19h

MAXICOLOR FERA LE BONHEUR DE BIEN DES FEMMES

MON VÊTEMENT PRÉFÉRÉ



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Le sac à dos Tintin de Geneviève Rioux lui rappelle les bons moments qu'elle a passés à lire des bandes dessinées.

GENEVIÈVE RIOUX

Bretelles russes et sac Tintin

■ C'est lors d'un séjour à Milan, il y a six ou sept ans, que Geneviève Rioux a craqué pour des bretelles imprimées illustrées de mots russes.

« Je les trouve esthétiquement belles, mais j'hésite à les mettre parce que je ne sais jamais comment les coordonner, indique-t-elle. De plus, j'ignore la signification des mots qui garnissent mes bretelles. Qui sait, c'est peut-être de la propagande stalinienne ! »

L'autre objet fétiche de Geneviève Rioux, c'est un sac à dos

Tintin (Le lotus Bleu) qu'elle a déniché à Paris. « J'ai eu un coup de cœur pour ce sac parce qu'il me rappelle les heures de plaisirs que j'ai eu à lire des bandes dessinées », de dire la jeune femme.

La comédienne, qui mise d'abord sur le confort (elle préfère le talon plat au talon aiguille, le pantalon à la jupe), n'aime pas être toute de noir vêtue.

« Ça me rappelle mes années au Conservatoire, on (les étudiantes) avait toute l'air de petites veuves ! »

ANNE DORVAL

L'allure petite poupée

■ Anne Dorval en convient, son manteau fétiche n'a rien de confortable.

« Il n'est pas chaud, il n'a même pas de bouton, mais je l'aime ! de dire la comédienne. Il faut dire que j'ai une fixation sur le rose. J'aime aussi sa coupe ample et la forme du col. Je l'appelle mon manteau fleur ! »

Pas de doute, cette jeune maman s'intéresse de près à la mode.

« J'ai des goûts très précis, indique-t-elle. J'aime beaucoup les années 60 : les petits ensembles à la Jackie O., les pantalons cigarettes et les robes à carreaux vichy à la Brigitte Bardot... J'aime aussi les choses simples et les

lignes pures, comme par exemple cette petite robe noire (signée Calvin Klein) achetée pour aller dans un gala. »

« J'ai beaucoup aimé Christian Lacroix à ses débuts, poursuit-elle. J'appréciais ses couleurs et ses mélanges d'imprimés qui avaient un côté *petite poupée*. Mais aujourd'hui, je trouve que son style fait trop madame. »

L'allure *petite poupée* sied effectivement à Anne Dorval. La silhouette effilée et le regard coquin, la comédienne n'avait pas du tout l'air déguisé avec son sac à dos *Teddy Bear*, ses chaussures *babys* de chez Brown's et son manteau fleur rose bonbon.

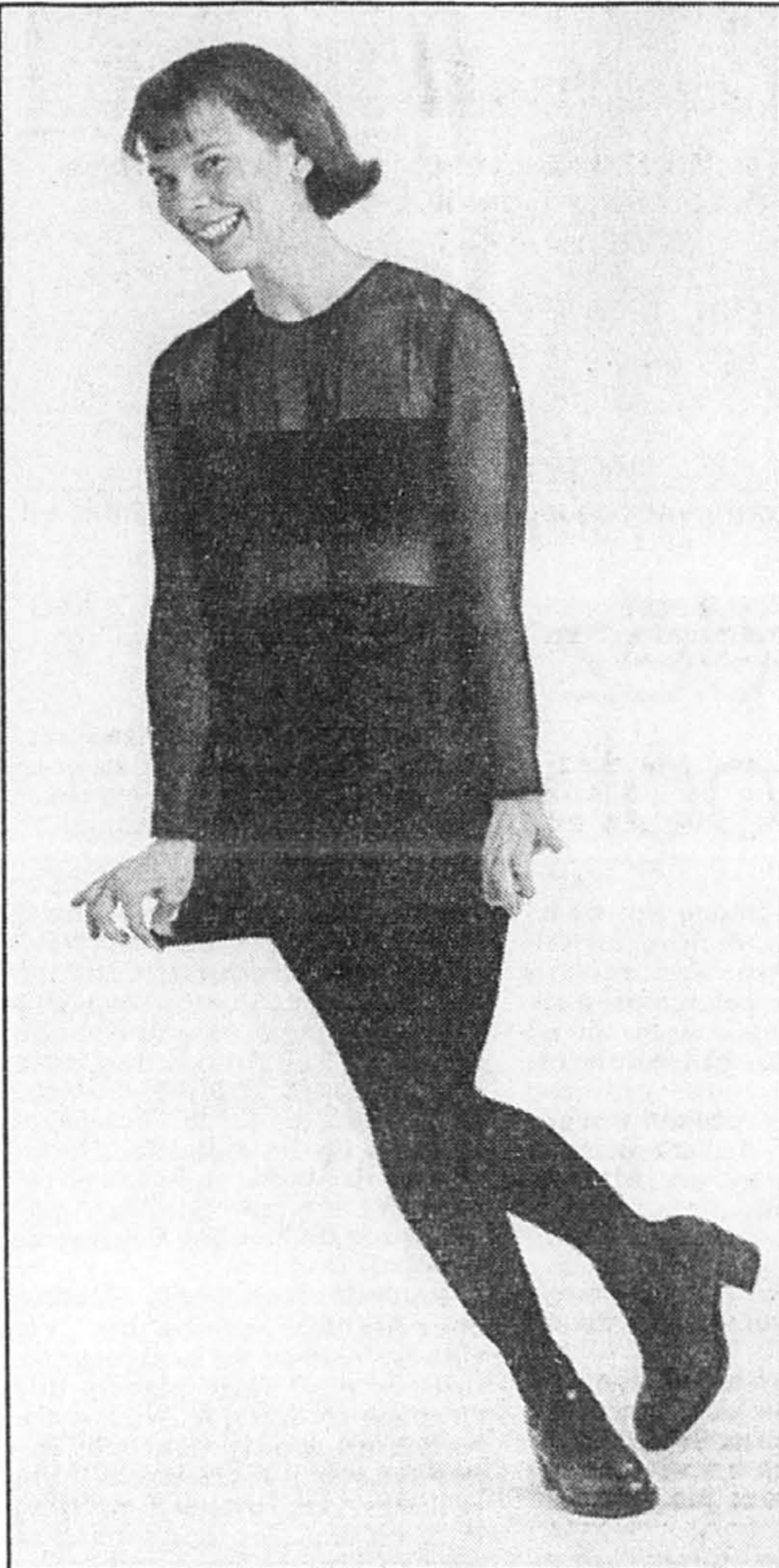


PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

La robe préférée d'Anne Dorval ? Une petite robe noire en soie signée Calvin Klein.



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Robe (Muse, 395 \$), barrette et broche en fleurs de soie (Venus, 24 \$ et 18 \$), collant (Dim, 14 \$), sac à main (5 \$, à l'Armée du Salut).

La robe se porte bien

■ Directement sortie d'un film des années 40, les robes d'après-guerre occupent une place de choix dans les collections printanières.

Vaporeuses et fluides, ces petites tenues à la Audrey Hepburn — au charme pas aussi inoffensif qu'il n'en paraît — contraste agréablement avec les tailleurs jupes ou pantalons qu'on avait l'habitude de nous servir pour aller au bureau.

En fait, cet intérêt marqué pour la robe coïncide avec ce grand retour de la féminité dans la mode. C'est ainsi que les designers s'intéressent à

nouveau aux coupes volantes, aux manches bouffantes et aux tailles plus cintrées. Il y a aussi du changement dans les palettes de couleurs, avec la gamme des tons poudrés et fumés, et un goût particulier pour les imprimés floraux et délicats.

Pour ce qui est des matières, les viscoses légères, les crêpes de Chine et les cotonnages s'allient à la dentelle ou à la mousseline, apportant ainsi un certain relief à la tenue.

V.R.

Défilé de mode printemps/été 1995

"La Vie en Rose"

PRÉSENTÉ PAR

Académie
INTERNATIONALE
DE LA MODE ET DU DESIGN
MONTREAL - TORONTO - CHICAGO - TAMPA

Judi & Vendredi
23-24 mars
à 12h15 et 13h15

Samedi
25 mars
à 13h30

En collaboration avec
ST-LAURENT
COIFFURE

les promenades de la
CATHÉDRALE

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST
... c'est central,
entre Eaton et La Baie
McGill



RONFLEMENT

TRAITÉ AU

LASER

AU CABINET DE CONSULTATION, PAR DES
CHIRURGIENS OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTES.

CENTRE DU RONFLEMENT DE MONTRÉAL ENR.

Tél.: 327-5060

SHISEIDO, POUR UNE PEAU FRAÎCHE COMME LE PRINTEMPS!

BIO-PERFORMANCE SUPER

REVITALISEUR ABSOLU DE SHISEIDO

Une crème efficace pour
hydrater, revitaliser, protéger
et prévenir les effets de
l'oxydation. Votre peau
respirera de bien-être!

Crème Bio-Performance
50 ml 73 \$



LA PRIME JEUNESSE SHISEIDO!

Avec tout achat de 36 \$ ou plus de produits Shiseido, nous vous faisons cadeau du nécessaire de soins rajeunissants « Concepts de beauté » comprenant cinq produits : émulsion hydratante concentrée 30 ml, mini rouge à lèvres Ideal Performant, crème nutritive pour les mains Essential Energy 30 ml, deux tablettes revitalisantes pour le bain Essential Energy et un coton à démaquiller Shiseido, le tout offert dans une jolie pochette noire.

OGILVY
OGILVY BEAUTE

Offre en vigueur jusqu'au 1^{er} avril 1995
ou jusqu'à épuisement des stocks.
Une prime par personne.

Rez-de-chaussée, rue Sainte-Catherine, angle
De La Montagne, 842-7711, poste 216



Un tailleur rose avec jupe à mi-genou. À droite, le pantalon et la longue tunique confèrent beaucoup de charme à cet ensemble en laine « Cool Wool ».



Printemps 1995 : rendez-vous avec la laine « Cool Wool »

TORONTO

■ C'est par un retour à la séduction et à la féminité que s'annonce la nouvelle tendance pour ce printemps : renaissance du tailleur, attrait continué pour les jupes courtes ou au genou, ainsi que pour les pantalons étroits.

Cette tendance, combinée au tissu de choix, « Cool Wool », vous donneront une allure « fraîche ».

Plus qu'un autre type de tissu

léger, la laine Cool Wool offre qualité et confort. La fibre de laine bénéficie d'une propriété unique qui lui permet de respirer, agissant ainsi comme un thermostat naturel en absorbant et dégageant constamment l'humidité de l'air qui se trouve près de la peau.

Résultat ? Alors que les autres fibres peuvent être collantes et chaudes, la laine « Cool Wool » agit comme un climatiseur personnel.

« La laine « Cool Wool » est le

choix par excellence pour une transition parfaite entre les saisons. Étant donné l'accent mis sur le tailleur ce printemps, il serait sage d'investir dans un ou deux ensembles qui pourront servir de base à toute votre garde-robe et être portés durant toute l'année », déclare Barbara Atkin, directrice de la mode chez Holt Renfrew.

Un tissu léger

La laine « Cool Wool » est un tissu léger 100 p. cent laine, composé des meilleures fibres de laine au monde. Les normes internationales de qualité de la laine « Cool Wool » sont réglées d'après le poids et la qualité du tissu.

« Les hommes détiennent ce secret depuis des années. On le remarque dans leurs vestons, leurs pantalons, leurs gilets, etc. La garde-robe de la plupart des hommes est réalisée dans un linage léger se portant toute l'année, il est bien temps que les femmes les imitent à ce niveau », commente Kirsten Mogg, directrice du marketing du « Wool Bureau of Canada ».

La laine « Cool Wool » est beaucoup plus qu'un simple tissu. Vous trouverez le superbe confort de cette laine dans les tissus de crêpe, gabardine, toile ou même de gaze. Elle est offerte en couleurs unies, ainsi qu'en textures et motifs à la page. C'est parce que sa clientèle apprécie le confort, la valeur et la versatilité de la laine « Cool Wool » que la chaîne de détail spécialisée Braemar utilise ce tissu depuis déjà cinq saisons pour confectionner toute une gamme de ses modèles de carrière.

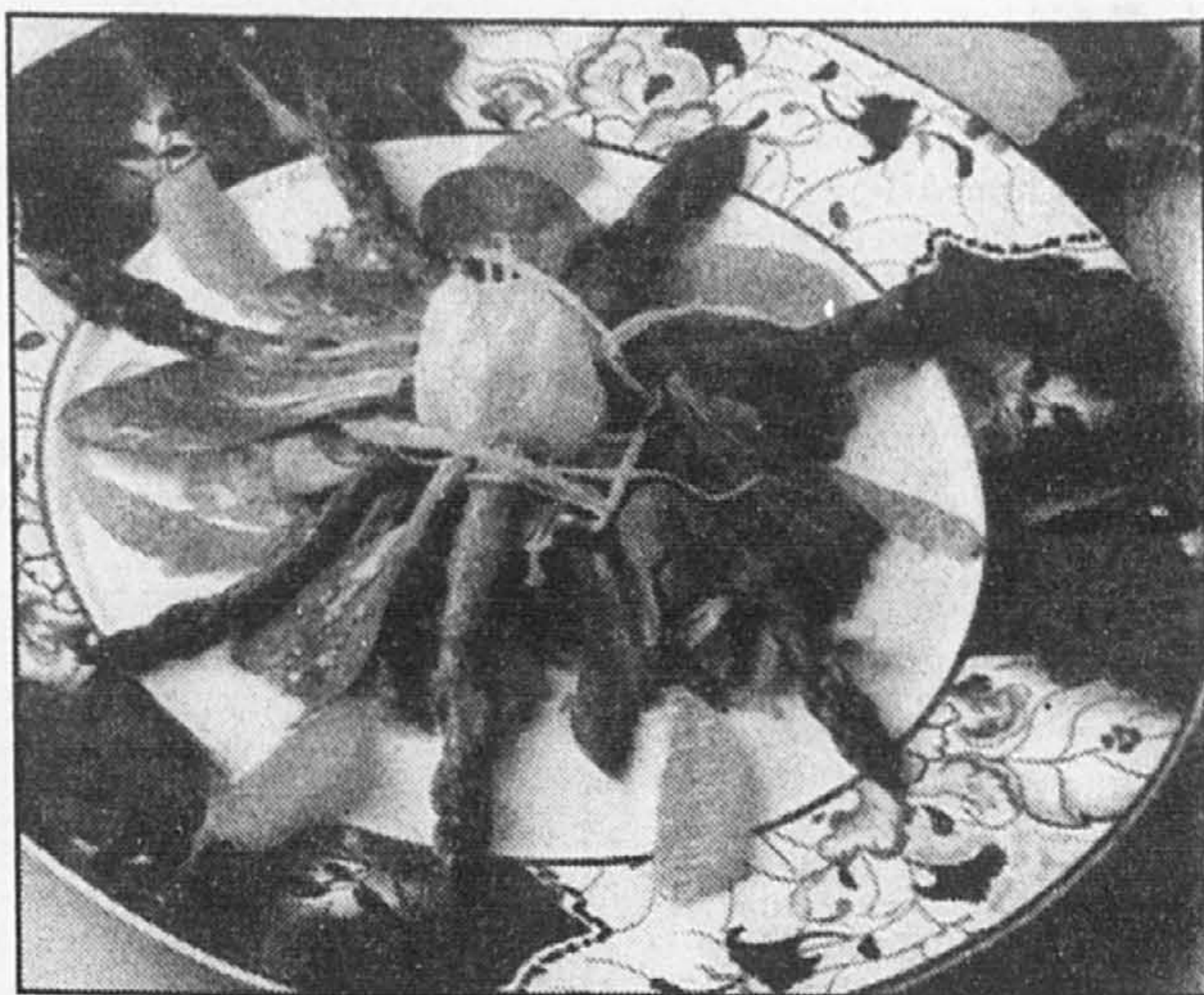
« La clé du printemps, c'est la couleur et le retour à des vêtements plus structurés. Cette année, davantage de nos vêtements que par le passé sont confectionnés dans la laine, et ce, pour deux raisons : sa fibre absorbe merveilleusement la couleur, et la laine est un tissu idéal pour assurer des lignes nettes et structurées », explique Sandra Angelozzi, créatrice chez Femme de Carrière.

Pour M. Ron Leal, créateur chez Mr. Jax Fashion Inc., « le rideau s'abaisse sur la rigueur du tailleur pour faire place à une élégance confortable. Nous assistons à un mouvement très important vers des vêtements minimalistes, des formes simples et bien ajustées, des lignes nettes et une silhouette impeccable. La laine « Cool Wool » permet d'arriver à ce résultat d'une manière très efficace car c'est un tissu qui se prête à cette apparence fraîche, ces lignes structurées. »

Le « Wool Bureau of Canada » est affilié au Secrétariat international de la laine (International Wool Secretariat ou IWS), comme on le désigne à l'échelle internationale, un organisme mondial qui met en relation de partenariat les organismes de promotion et de commercialisation de la laine d'Australie, d'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Zélande et d'Uruguay. Ces organismes, qui assurent le financement principal de l'IWS, produisent 80 p. cent de la laine brute, utilisée dans la confection des vêtements, qui se vend de par le monde.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la laine, faites, 24 heures sur 24, le numéro d'appel sans frais suivant : 1 800 986-WOOL (1 800 986-9665).

La recette de Philippe Mollé



Salade printanière d'asperges, mayonnaise moutarde

Pour 4 personnes

INGRÉDIENTS

- 24 asperges vertes surgelées ou fraîches
- 125 ml (1/2 tasse) de mayonnaise
- 30 ml (2 c. à table) de vinaigre balsamique
- Le zeste râpé d'une orange
- 16 quartiers d'orange
- 15 ml (1 c. à table) de fines herbes hachées
- 8 feuilles de salade mélangée au choix (ex.: frisée, mâche, cresson, etc.)
- Sel, poivre au goût

MÉTHODE

● Si l'on utilise des asperges fraîches, les éplucher et les cuire à l'eau bouillante salée durant 3 à 4 minutes. Refroidir aussitôt à l'eau froide, assécher ensuite.

● Même technique si l'on utilise des asperges surgelées (ne pas les éplucher), les égoutter, puis assécher.

● Nettoyer la salade et la découper finement.

● Mélanger la mayonnaise avec le vinaigre balsamique, ajouter le jus d'orange et les fines herbes, saler et poivrer. Disposer la salade au fond de l'assiette puis répartir les asperges et les quartiers d'orange.

● Assaisonner de nouveau, finir avec les zestes d'orange et servir.

CUISI-TRUC

■ Pour éviter d'abîmer les pointes d'asperges, cuire ces dernières dans une boîte de conserve ouverte des bouts, la pointe étant dirigée vers le haut et placée debout dans l'eau de cuisson.

Vous pouvez entendre Philippe Mollé sur les ondes de CKVI 850 le dimanche de 11 h à 12 h. Cette semaine il parlera des repas de Pâques.

Philippe Mollé

Prix jamais vu !

RIEN À PAYER AVANT 4 MOIS*



1 carat de diamant total
(100 pts) OR 14K
Prix d'évaluation 1 700 \$



SEULEMENT
999 \$

* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes.

937, RUE BELANGER, MONTRÉAL 948-1212

Un premier salon de la bière et du vin maison

■ Montréal sera le théâtre, à compter de demain à la Place Bonaventure, du tout premier salon nord-américain consacré entièrement à la bière et au vin maison.

Ce salon doit son existence à l'engouement récent des Québécois pour les bières et les vins faits à la maison. Au Québec seulement, c'est un marché de 30 millions, entretenu par quelque 240 boutiques spécialisées.

Deux Québécois inventifs, Roland Ruel et Jacques Moisan, profiteront du Salon pour lancer un tout nouveau concept, l'unité brassicole Mini-Broue. Cette unité de huit pieds de longueur sur six de

hauteur et quatre de profondeur est fabriquée en acier inoxydable et en cuivre permet de brasser une bière artisanale de qualité. Il faudra cependant déboursier entre 150 000 \$ et 200 000 \$ pour acquérir une telle installation.

Pendant les quatre jours de l'exposition, les portes du Salon seront ouvertes entre 10 h et 22 h.

« En créant cet événement, nous voulions offrir aux consommateurs de ce marché l'occasion de s'informer adéquatement sur les règles de l'art en matière de fabrication de bière et de vin maison », a dit Fernand Stuart, directeur du Salon.

AILES

LES AILES DE LA MODE



VOTRE CADEAU DE CLINIQUE

AVEC TOUT ACHAT DE 10 \$ OU PLUS DE PRODUITS CLINIQUE, VOUS RECEVREZ «RÉSULTATS REMARQUABLES», UN CADEAU COMPRENANT DES ÉCHANTILLONS DE MAQUILLAGE ET DE SOINS POUR LA PEAU DANS UNE TROUSSE ATTRAYANTE.

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 1^{ER} AVRIL 1995. UN CADEAU PAR CLIENT, JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

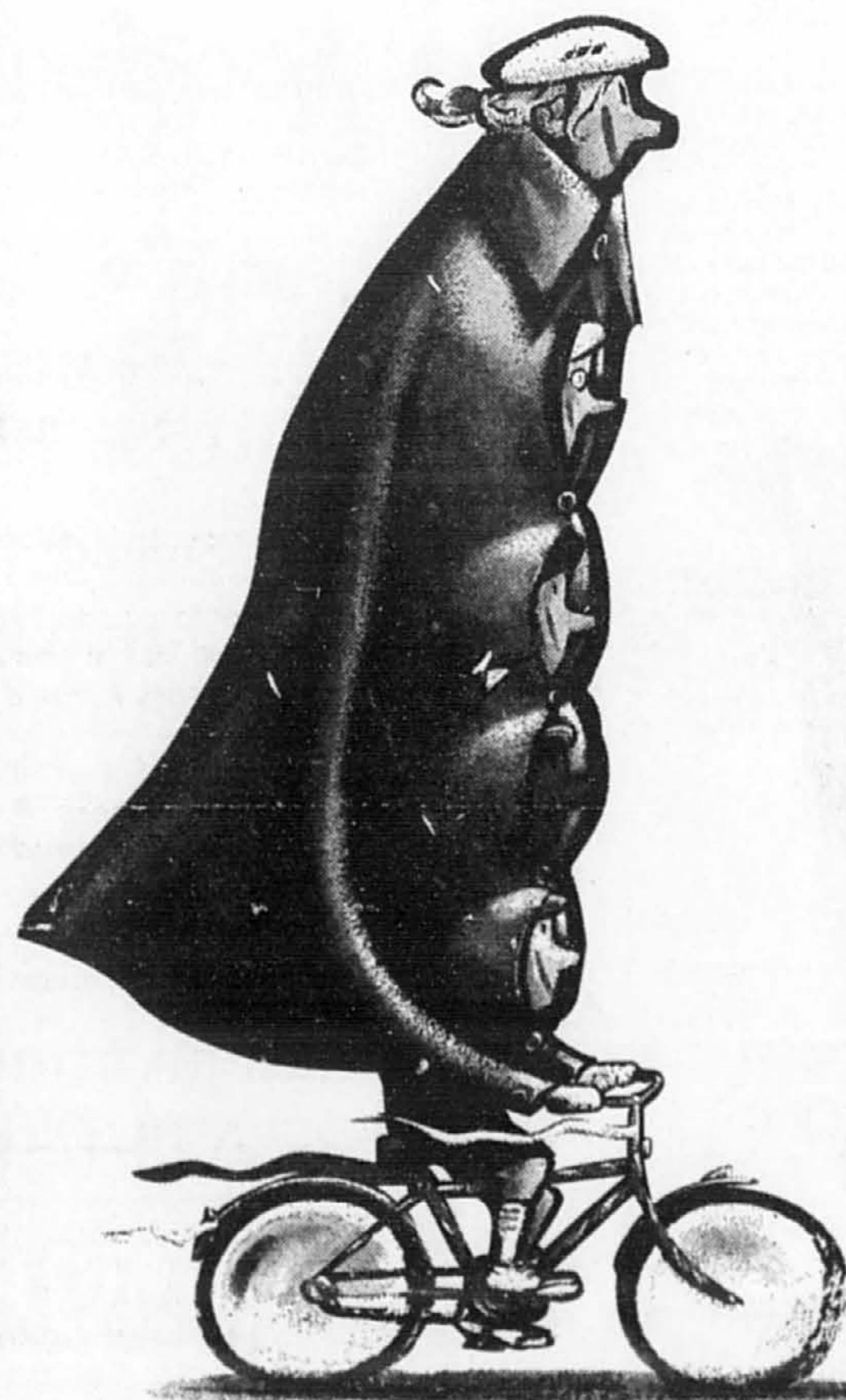
HYDRATANT SURPUISSANT

GEL À ACTION DIRECTE CONTRE LES RIDULES
UN GEL DONT LA FORMULE VAPOREUSE AIDE À ATTIRER L'HUMIDITÉ DANS LA PEAU EN MANQUE D'HYDRATATION ET L'Y MAINTIENIR LÀ OÙ S'EN FAIT SENTIR LE BESOIN. 30 ML, 25 \$. 60 ML, 43 \$.



L'AUTRE CÔTÉ DE LA MODE
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN
BROSSARD • (514) 672-4537



LE LAIT
présente

LE TOUR DES ENFANTS

Dimanche 28 mai
c'est les copains d'abord!

Vous avez des enfants?

Voici l'occasion de leur faire découvrir Montréal sous un nouveau jour. En vélo et à leur rythme!

Le Tour des Enfants, c'est un mini Tour de l'île d'été amusant pour **9 000 enfants** de 6 à 12 ans, sur un parcours super sécuritaire de 20 km. Et avec **1 700 bénévoles** pour les encadrer - soit un ratio d'un adulte pour six participants - vos enfants sont entre bonnes mains.

Comment inscrire vos enfants?

Rien de plus simple! Ils n'ont qu'à demander une **B.D. Vélo** à leur prof. Sinon téléphonez-nous!



CKOI
96.9 FM

La Presse

Information: (514) 521-8687

DENIS
LAVOIE

Têtes d'affiche

Adressez vos communications à:
Têtes d'affiche
La Presse
7, rue Saint-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Pâques approche, nous offrons l'occasion de contribuer à la cause des enfants handicapés en donnant à la Société des timbres de Pâques. Si vous n'avez pas reçu dans votre courrier les traditionnels « timbres de Pâques » vous pouvez en commander en téléphonant au : 866-1969 ou 1-800-263-1969. L'argent recueilli sert à acheter des aides techniques pour des enfants handicapés, à défrayer les coûts de camps d'été et à contribuer aux frais de transport.

L. Jacques
Ménard

■ **Charles R. Bronfman**, coprésident de la compagnie Seagram et **Paul Desmarais**, président de Power Corporation du Canada, ont accepté d'être les présidents d'honneur du dîner du prix Scopus de l'Association des amis canadiens de l'Université hébraïque (de Jérusalem). **L. Jacques Ménard**, vice-président de la firme de courtage Nesbitt Burns, reconnu pour son engagement social et humanitaire, tout particulièrement comme membre de l'exécutif de Centraide du Grand Montréal, sera alors honoré. On profitera en effet de l'occasion pour officialiser la création (grâce à un don de 600 000 \$) d'une chaire pour l'étude des organismes bénévoles et sans but lucratif à l'École des sciences sociales de l'Université hébraïque de Jérusalem, qui sera connue comme la chaire Centraide-L. Jacques Ménard. **Jeffrey Simpson**, chroniqueur aux affaires nationales du *Globe and Mail* sera le conférencier invité. C'est pour le 1er mai, à la congrégation Shaar Hashomayim de Montréal. Renseignements : 932-2133.

■ **José Ayala Lasso**, Haut commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, effectuera une première visite officielle au Canada en participant avec de nombreux experts internationaux des questions onusiennes à la première conférence canadienne sur la réforme des Nations Unies, qui se tiendra à Montréal du 23 au 25 mars (à l'Organisation de l'aviation civile internationale et à l'hôtel Westin). Les autres personnalités qui interviendront, outre notre ministre des Affaires étrangères **André Ouellet**, sont : le général français **Philippe Morillon**, ancien commandant de la Force de protection de l'ONU en Bosnie-Herzégovine ; **Shridath Ramphal**, coprésident de la Gouvernance globale (organisme regroupant des dirigeants mondiaux et qui préconise un profond remaniement de l'ONU) et ancien secrétaire-général du Commonwealth ; lord **Frank Judd**, critique de l'opposition pour la coopération au développement outre-mer à la Chambre des Lords de Grande-Bretagne. Cette conférence est organisée par le Comité canadien du cinquantième anniversaire des Nations Unies et l'Association canadienne pour les Nations Unies. Soulignons encore la participation de l'ancien ambassadeur du Canada à l'ONU, **Yves Fortier**, président d'honneur de cette conférence, et de **Thérèse Paquet-Séguin**, ancienne secrétaire générale adjointe à l'information à l'ONU, ainsi que d'autres personnalités politiques canadiennes.

■ La Société Alzheimer de Montréal organise une soirée-concert, activité bénéficiaire au cours de laquelle on pourra assister à un récital de piano de **Samia Odeh**, une des gagnantes du Concours de musique du Canada 1992. C'est pour ce vendredi, 22 mars, à 19 h, au cégep Vanier, 845 boulevard Sainte-Croix, ville Saint-Laurent. Coût : 10 \$, (25 \$ pour assister en plus au vin et fromage qui suivra). Renseignements : 931-4711.

■ **Guy Rocher**, sociologue et

Des jouets, des jouets!

Le personnel infirmier de l'unité 8 ouest de l'Hôpital général Juif de Montréal a remporté la course d'une collecte de jouets pour le Centre des femmes de Montréal. On a ainsi pu remettre plus de 300 jouets. Dans l'ordre habituel : **Veronica Locquio**, **Heidi Lipes**, **Suzanne Béliveau**, **Halina Bomersbach**, **Edith Valenzuela**, l'infirmière-chef **Adele Ferrante**, **Betty Foz** et **Christina Doré**.



professeur à l'Université de Montréal, et la comédienne **Muriel Dutil** ont accepté la présidence de la campagne de financement de l'Institut canadien d'éducation des adultes, qui sera lancée demain, sous le thème « L'ICEA ça vous regarde! ». L'ICEA, qui se consacre au développement du programme d'éducation et se dévoue pour l'accès des adultes à l'éducation depuis bientôt 50 ans, peut compter sur un comité d'honneur bien garni de têtes d'affiche : **Marcel Chagnon**, vice-président de l'Union des producteurs agricoles ; **Gérald Larose**, président de la CSN ; **Henri Massé**, secrétaire général de la FTQ ; **Lorraine Pagé**, présidente de la CEO ; **Thérèse Paquet-Séguin**, directrice de la chaire en communication de l'Unesco ; **Claude Paulhus**, directeur réseau à la Fédération des caisses d'économie Desjardins ; **Jérôme Pelletier**, directeur marketing de la SSQ-vie.

Alvin
Segal

■ Un millier de donateurs sont attendus au gala bénéfice de la Fondation de la mode de Montréal, au cours duquel on rendra un hommage particulier à l'homme d'affaires **Alvin Segal**, propriétaire et chef de la direction de Vêtements Peerless, le plus important manufacturier de vêtements pour hommes au pays. L'invité d'honneur précisait en conférence de presse, en regard de cet hommage, que c'est grâce aux jeunes travailleurs de la mode de Montréal qu'il peut connaître pareil succès. En plus de souligner le succès de l'exportateur canadien de l'année, le Gala de la Fondation de la mode de Montréal sera l'occasion de procéder à la remise officielle de bourses totalisant 100 000 \$ pour permettre à de jeunes designers québécois de parfaire leurs connaissances. Les designers retenues cette année sont six jeunes filles : **Annick Beaulieu**, **Patricia Dallaire**, **Azami Testa Endrias**, **Caroline Hurd**, **Annick Lecours** et **Ann Pilon**. C'est pour le lundi 10 avril, au Palais des congrès de Montréal. Coût : 160 \$. Renseignements : 939-4403.

■ Dans le cadre d'une activité parascolaire, les étudiants et professeurs du Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans ont organisé un spectacle de variété qui sera présenté au Théâtre de la ville de Longueuil, le jeudi 23 mars. Le Centre, qui permet à de jeunes raccrocheurs de reprendre leurs études, profitera de l'occasion pour vendre des t-shirts au profit de la Fondation Charles-Bruneau. Billets en vente à la porte, 180, rue de Gentilly Est,

Longueuil. Renseignements : 672-9653.

■ L'Ordre des ergothérapeutes du Québec vient de remettre un certificat d'agrément aux treize ergothérapeutes professionnels du service d'ergothérapie du Centre hospitalier des convalescents de Montréal, qui s'est vu conférer par la même occasion une reconnaissance officielle d'une durée de cinq ans.

■ Ski-o-thon de la Fondation Starlight, samedi, à compter de 8 h 30, au Mont-Blanc, à Saint-Faustin. Les profits serviront à apporter un peu de joie à des enfants gravement malades en réalisant leurs vœux ou en fournissant des divertissements à des hôpitaux où des enfants se re-

trouvent comme patients. Don minimum : 30 \$. Renseignements : 737-4447.

Jean-Pierre
Sauriol

Sauriol, président-directeur général du groupe-conseil Dessau. C'est au cours du gala Dunamis-

Méritas, où seront également attribués les prix Dunamis aux entreprises sélectionnées dans neuf catégories, que sera honorée la personnalité Méritas de Laval. Le tout aura lieu le jeudi 18 mai, à compter de 18 h 30, au Centre des congrès de Laval. Renseignements : 682-5255.

■ Le Centre d'entreprises du YMCA de Montréal, qui depuis sa création en 1987 a contribué au démarrage de plus de 300 entreprises générant environ 1 500 emplois dans le Grand Montréal, vient une nouvelle fois de bénéficier du soutien d'IBM Canada qui lui a donné deux ordinateurs et des logiciels, après avoir fourni les équipements informatiques lors du démarrage du Centre il y a huit ans. C'est le

président de la campagne de financement du Centre, et président du Groupe IST, **André Thompson**, qui a accueilli ce don présenté par **Gilles Provost** d'IBM. La salle informatique du Centre d'entreprises est devenu le Laboratoire IBM, suite à ce don. Le Centre offre différents programmes de soutien professionnel, encadrement, formation et support logistique pour les nouveaux entrepreneurs. On y dispense également un programme d'aide aux travailleurs indépendants. Renseignements : Centre d'entreprises du YMCA, 33, rue Prince, Montréal (Québec) H3C 2M7. Tél. 866-0575.

Charles
Sirois

■ C'est le président du conseil et chef de la direction de *Télé globe*, **Charles Sirois**, qui assume cette année la présidence d'honneur du gala annuel des diplômés de l'université Laval de la région de Montréal. C'est sous le thème « international » que se déroulera ce gala, le 28 avril, au Palais des congrès de Montréal. Renseignements : 426-0134.

■ Invitation aux publicitaires à participer au concours pour le Prix d'excellence pour la publicité et la diversité ethnique. Parrainé par le Centre de recherche-action sur les relations raciales, ce prix vise à encourager la représentation des minorités visibles et des communautés ethnoculturelles dans les messages publicitaires. Les gagnants seront connus lors d'un colloque portant sur la vente et le marketing dans une économie multiculturelle, qui aura lieu le 8 juin. Renseignements : 939-3342.

À VOUS DE JUGER!



L'INTERNATIONAL
BENSON & HEDGES INC.

LaRonde

POUR COURIR LA CHANCE D'ÊTRE MEMBRE DU JURY DE LA XI^E ÉDITION DE L'INTERNATIONAL BENSON & HEDGES INC.:

Remplissez ce bulletin de participation et retournez-le à l'adresse indiquée avant 16 heures le 7 avril 1995. ● Vingt-cinq personnes seront sélectionnées afin de faire partie du jury et de décerner les Jupiter d'or, d'argent et de bronze. ● Tous les jurés recevront une paire de billets de sièges réservés pour chacun des 9 feux d'artifice de l'édition 1995, qui se tiendront

du 17 juin au 23 juillet à La Ronde, et ils seront admissibles au tirage d'une paire de billets à destination d'un des pays en compétition desservis par Air Canada. ● Le règlement complet du concours est disponible à la Société du parc des Îles. ● Ce bulletin de participation paraîtra tous les mercredis et samedis dans *La Presse* jusqu'au 29 mars 1995.

Conditions d'admissibilité : ● Avoir 18 ans et plus le ou avant le 7 avril 1995. ● Avoir assisté à au moins un feu d'artifice sur le site de La Ronde au cours des trois dernières années. ● Avoir répondu correctement aux questions 1 et 2 ci-dessous. ● Être en mesure d'assister aux 9 feux d'artifice de l'édition 1995 : le samedi 17 juin, les dimanches 25 juin, 2, 9, 16 et 23 juillet et les mercredis 5, 12 et 19 juillet 1995.

RÉPONDEZ À CES QUESTIONS

1. Nommez trois (3) pays qui seront en compétition cette année.

2. Nommez un (1) pays gagnant d'un Jupiter de l'International Benson & Hedges Inc. au cours des trois (3) dernières années.

3. Nommez trois (3) spectacles d'intérêt culturel auxquels vous avez assisté au cours des douze (12) derniers mois, excluant les feux.

1 _____ 2 _____ 3 _____ Pays _____ Année _____ 1 _____ 2 _____ 3 _____

Nom _____ Prénom _____ Âge _____ H _____ F _____ Adresse _____ App. _____

Ville _____ Code postal _____ Tél. (rés.) _____ Tél. (travail ou autre) _____

Retournez à : Promotion Jury 1995
Société du parc des Îles,
Île Notre-Dame,
Montréal (Québec) H3C 1A9
Les fac-similés faits à la main seront acceptés.

AIR CANADA

CKAC 730

La Presse

CITE

Parc des Îles de Montréal



Un don de GM à Centraide

C'est un don de 51 252 \$ que **Jocelyne Archambault** et **Richard Conrad** sont venus remettre au représentant de **Centraide Laurentides**, **Michel Charbonneau** (au centre), le tout constituant les souscriptions des employés et de la direction de **General Motors de Boisbriand**.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS DE QUALITÉ

50¹⁹⁹⁵

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le Curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées :

1° Biens trouvés sur un cadavre non réclamé :

Nom	Domicile	Date du décès
DESCHAMBAULT, Guy	1122, Villery, #209, Montréal	1995-01-27
DEVOST, Paul	1815, Maufils, #2, Québec	1994-10-04
LABELLE, Irène	135, Wilson, Longueuil	1994-12-07
LAGACE, Léonidas	2547, Hutchison, Montréal	1994-11-06
LEGAL, Roland	2285, Deszery, #4, Montréal	1994-10-18
LESSARD, Marc	4550, Brébret, #121, Montréal	1994-10-06
LOZEAU, Marcelle	525, St-Charles, #309, Longueuil	1994-10-31
MCLEOD, Louise	389, St-Avenue, Lachine	1995-01-12
MORISS, Carlos	475, Caroline, #5, Longueuil	1994-09-15
OTIS, Antoine	116, Dubuc, #105, Chibougamau	1994-10-20
PEPIN, Roland	3455, Durocher, #802, Montréal	1994-10-17
SCHUBERT, Erika	1888, Dumouchel, #8, Laval	1994-12-05
SENYCK, Jerry	3241, Forest Hill, #10, Montréal	1994-12-05
VERDON, Jeannine	3500, Chapleau, Montréal	1994-10-21

2° Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé :

Nom	Domicile	Date du décès
BROUILLETTE, Claude	4036, Ste-Catherine Est, #2, Montréal	1994-08-09
CAPILLS, John	Massachusetts, U.S.A.	Inconnue
COUTURE, Gérard (Gerry)	116, Leblanc Est, #C, Longueuil	1994-11-15
DZIEDZIC, Maria	1911, Coloniale, #6, Montréal	1994-12-16
EDMOND, Adrien	7055, Jean Bourdon, Montréal	1994-12-12
FEDORCHAK, Peter	3614, St-Urbain, #114, Montréal	1994-12-20
FERGUSON, Robert	2360, Nicolas-Pinell, Ste-Foy	1994-10-10
GARRON, Ronald	1065, Laurin, Lavaltrie	1994-01-20
GAUCHET, Adèle	611, boul. Queen Nord, Sherbrooke	1994-12-28
GERARD, André	7805, Mountain Sights, #124, Montréal	1994-12-17
GRUBIC, Ljuba	2150, de Maisonneuve Ouest, #204, Montréal	1994-12-18
MENON, Lucien	1420, Notre-Dame Ouest, Montréal	1994-12-18
MERCURY COMET 1964	5145, Durocher, Montréal	—
MORIN, François	467, Ouhier, St-Jérôme	1994-11-30
MURPHY, Simon	741, de Louimet, Manville	1994-12-24
WIRTH, Raoul	1365, Logan, Montréal	1994-12-24

3° Biens délaissés par les personnes morales dissoutes :

#1847 Canada Inc. Les Entreprises Habitat Selectif Inc.
Construction Sag D'Alaire & Associés Inc. Les Entreprises Victorin Inc.
Jardin Fontainebleu Ltée Métropolitain Drive Inc.

4° Successions non réclamées :

Nom	Domicile	Date du décès
BARIBAUT, Roger	560, Ampère, #1, Laval	1994-09-08
BEAUDOIN, Lucien	691, Notre-Dame, #306, St-St-Jacques	1994-09-04
BEAUDRY, Louis	5900, St-Vallier, Montréal	1993-02-16
BERNIER, Gérard Alfred	6894, boul. Gouin Est, #16K, Montréal-Nord	1995-01-21
BERNIER, Hervé	7044, Papineau, #40, Montréal	1994-09-02
BISSON, Thomas Georges	855, Gall, #708, Verdun	1994-11-17
BLONDEAU (BELANGER), Joseph (Jean)	280, Price Est, Chicoutimi	1994-10-03
BREAULT, Dorice (Doris)	341, avenue Venise Ouest, Venise en Québec	1994-11-12
BRUNET, Jacques	1083, des Croisés, Beloeil	1994-11-13
CARRIER, Gérard	28A, St-Christophe, St-Jérôme	1994-07-21
CORMIER, Elaine	561, Ire Avenue, Malartic	1991-08-23
CÔTE, Gustave	123, Bellevue, Grande Rivière Ouest	1993-10-30
COUTURE, Marc	17, St-Antoine, #C, Métabetchouan, Lac St-Jean	1994-01-06
DESMELLES, Marie-Paule	7600, Earle Road, Côté St-Luc	1994-10-23
GALGANOV, Israel	335, de Guire, #1006, St-Laurent	1994-11-18
GEHARDT, Hans Peter	741, Robidou, Manville	1994-01-22
GRENIER, Bernard	360, Bernard Ouest, #11, Outremont	1994-09-24
GROS (GROZ), Bernard-Henri	36, Saint-Edouard, #4, Lévis	1994-08-14
GUAY, Chantal	Inconnu	1978-07-10
GUILBAULT, Doria	150, Lyette, #5, LaSalle	1994-06-28
GRUY, Ernest	675, Goyette, Longueuil	1994-09-16
JUTRAS, Lauriette (Laurette)	1034, De Mezy, #3, Cap-de-la-Madeleine	1994-08-27
LAFONTAINE, Claude	560, 31e Avenue, #18, LaSalle	1994-11-30
LAPORTE, Line	Inconnu	1979-08-19
LARIN, Arthur	148, 56e Rue Est, Charlesbourg	1994-09-20
LEGARE, Fernando	886, Joliette, Montréal	1994-08-27
LEGAULT, Eric	82A, Charlotte, Sorel	1994-12-14
MAINGUY, Joseph Eugene	360, Lachance, #201, St-Jean-Richelieu	1994-10-10
MELOCHE, Rodolphe	230, St-Luc, Québec	1994-03-03
OUELLET, Alice	3649, Jérémie, Fabreville	1994-10-20
PERRON, Raymond	1008, Paradis, Roberval	1994-12-16
PLOURDE, Martin	7371, Maurice-Duplessis, #7, Montréal	1994-06-11
PRUD'HOMME, Yolande	37, Notre-Dame, Le Gardien	1994-11-17
RICHARD, Jean	1700, Ernest-Lapointe, #210, Québec	1994-06-03
ROBITAILLE, Richard	9, St-Louis, Baie de Shawinigan	1994-05-05
RONDEAU, Maurice	1170, avenue des Violettes, Bécancour	1994-06-06
ROY, Jean-Paul	2327, chemin Beech Sud, Clarendville	1994-08-12
TARDIF, Urbain	122, Cartier, #1, Vaudreuil	1994-06-19
VEILLEUX, Benoit	7150, Marie-Victorin, Montréal	1994-05-23
VIEN, Arthur Romeo	2, Courtney Drive, Montréal-Ouest	1994-06-03
WAIN, Peter Syak Yin	4729, Anthème, Pierrefonds	1994-10-20

Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le Curateur public dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 4 du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le Curateur public remettra les biens et les revenus produits depuis le début de son administration provisoire au propriétaire ou aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans du début de sa gestion pour les paragraphes 1 et 2 et dans les dix ans de la date du décès pour le paragraphe 4.



Le
Curateur public
du Québec

Direction des biens délaissés
600, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4W9
Tél. : 1-514-873-4074
1-800-363-9020

CN

AMÉRIQUE DU NORD

APPEL D'OFFRES POUR

RÉFÉCTION DE BÉTON ET D'ACIER
AUX PONTS FERRVIAIRES SITUÉS AUX PONTS MILLIAIRES
7.16, 7.67, 9.28 ET 9.39 DE LA SUBDIVISION MONTFORT
LIGNE DE TRAIN DE BANLIEUE DEUX-MONTAGNES
LAVAL (QUÉBEC)

Une visite de reconnaissance obligatoire aura lieu le lundi 27 mars à 10 h 30. Le point de rencontre des soumissionnaires sera à la gare Ile Bigras de la ligne de train de banlieue Deux-Montagnes. Pour soumettre un appel d'offres, il faut avoir assisté à la visite de reconnaissance.

Les offres cachetées seront reçues jusqu'au mardi, 4 avril 1995, à midi, heure avancée de l'Est.

Le dossier d'appel d'offres sera disponible le 23 mars 1995 et peut être obtenu de la salle des plans, (8 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 16 h 30), située au 935, rue de La Gauchetière Ouest, 15e étage, Montréal, (Québec); contre remise d'un chèque certifié non remboursable de 75 \$, TPS et TVQ incluses, libellé au nom de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Renseignements: (514) 399-7251 ou (514) 399-8760.

Le CN se réserve le droit de rejeter toutes les offres et ne s'engage pas à accepter la plus basse.

Bureau du vice-président régional
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
Montréal (Québec)



Ordre
des ingénieurs
du Québec

75¹⁹⁹⁵AVIS DE
RADIATION

Avis est par les présentes donné que le 31 janvier 1995, le Comité de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec a déclaré coupable M. François Villeneuve, ayant exercé la profession d'ingénieur dans les régions de Québec, Laval et St-Hyacinthe, des sept (7) chefs d'accusation contenus dans la plainte portée par le syndicat adjoint. Le comité lui a imposé sur chacun des chefs une ou plusieurs sanctions, à savoir :

• A Charlesbourg, district de Québec et/ou à Laval, district de Laval, l'édit François Villeneuve, ingénieur, a deux (2) occasions durant l'année 1994, a donné des conseils incomplets et a présenté ou utilisé des plans, devis et autres documents qui n'étaient pas suffisamment explicites, dérogeant ainsi à deux (2) occasions à l'article 3.02.04 du Code de déontologie des ingénieurs (R.R.Q., 1981, c. I-9, r.3);

• Pour ces deux (2) infractions, le comité a condamné l'intimé à la réprimande, à deux (2) amendes de 600 \$, pour un total de 1 200 \$ et à une radiation du tableau de l'Ordre d'une durée d'un mois.

• A Charlesbourg, district de Québec et/ou à Laval, district de Laval, l'édit François Villeneuve, ingénieur, a quatre (4) occasions durant l'année 1994, a fait défaut de respecter ses obligations envers l'homme et de tenir compte des conséquences de l'exécution de ses travaux sur la vie et la santé de toute personne en permettant l'utilisation d'échafaudages, dérogeant ainsi à quatre (4) occasions à l'article 2.01 du Code de déontologie des ingénieurs (R.R.Q., 1981, c. I-9, r.3);

• Pour chacune de ces quatre (4) infractions, le comité a condamné l'intimé à la réprimande, à deux (2) amendes de 600 \$ et deux (2) de 1 200 \$, pour un total de 3 600 \$ et à une radiation du tableau de l'Ordre pour une durée de six mois.

• A St-Mathias, district de St-Hyacinthe, l'édit François Villeneuve, ingénieur, a une (1) occasion durant l'année 1994, a fait défaut de sauvegarder son indépendance professionnelle et d'éviter toute situation de conflit d'intérêts en agissant à titre d'expert-conseil pour une société appartenant en partie à une autre société, dont il était lui-même actionnaire et salarié, dérogeant ainsi à l'article 3.05.03 du Code de déontologie des ingénieurs (R.R.Q., 1981, c. I-9, r.3);

• Pour cette infraction, le comité a condamné l'intimé à la réprimande et à une amende de 600 \$.

M. François Villeneuve a aussi été condamné à tous les déboursés du dossier, y compris les frais de publication du présent avis.

La décision du Comité de discipline était exécutoire à l'expiration du délai d'appel. M. François Villeneuve est donc radié du tableau de l'Ordre pour une période de six (6) mois à compter du 17 mars 1995.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 180 du Code des professions. Montréal, ce 17 mars 1995.

Richard Nichols, ingénieur et avocat
Secrétaire du Comité de discipline

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

P01384

DESCRIPTION

La Société de l'assurance automobile du Québec sollicite, auprès de fournisseurs spécialisés dans le domaine des technologies de l'information, des offres afin d'effectuer le mandat suivant : « Réalisation du sous-projet 1 du projet « Assistance aux interventions sur route », Implantation, Rodage (assurer la continuité sur une période de 3 mois, entretien post-implantation) et assurer la Continuité pour une période maximale de 10 mois (entretien standard). Ce projet est un projet de plan global d'informatisation du contrôle du transport routier.

ACCORDS DE LIBÉRALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

Le présent appel d'offres est assujéti aux accords de libéralisation des marchés publics intervenus entre les provinces de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Disponibles à compter de mercredi le 22 mars 1995, aux heures normales de bureau : 8h30 à 12h00, 13h00 à 16h30.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Direction des ressources matérielles et immobilières
Accueil et renseignements
333, boulevard Jean-Lesage
Québec (Québec)
Téléphone : (418) 528-4141

Toute question relative à certains détails de l'appel d'offres doit être acheminée directement et uniquement à :

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

a/s de Madame France Marin
Téléphone : (418) 528-4143
Télécopieur : (418) 528-1000

GARANTIE DE SOUMISSION

L'offre de service des fournisseurs doit être accompagnée d'une garantie de soumission faite à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec. La garantie de soumission doit être valable pour la période de validité des offres de services et correspondre à l'un ou l'autre des montants suivants :

1) Dix pour cent (10 %) du montant estimé du contrat, si la garantie est fournie sous forme de cautionnement émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution et conforme aux dispositions de l'annexe 5 du règlement sur les contrats de service.

2) Cinq pour cent (5 %) du montant estimé du contrat, si la garantie est fournie sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable émise par une banque, une caisse d'épargne ou de crédit ou une société de fiducie ou d'épargne et conforme aux dispositions de l'annexe 6 du règlement sur les contrats de service, d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable par le gouvernement d'une province ou d'un territoire visé par cet accord et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

La garantie de soumission sera retournée à son expiration ou avant s'il y a lieu.

COÛT DES DOCUMENTS

Le coût des documents est de 20,00 \$ chacun (non remboursable), payable en argent, par chèque visé ou mandat-poste à l'ordre de la Société de l'assurance automobile du Québec.

DATE ET HEURE DE CLÔTURE

Lundi, le 10 avril 1995 à 15 h 00.

Les fournisseurs pourront assister à l'ouverture des soumissions qui se tiendra au 333, boulevard Jean-Lesage, rez-de-chaussée, Québec, immédiatement après l'heure de clôture.

Seules les offres des fournisseurs ayant une place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick seront considérées aux fins d'octroi des contrats.

La Société de l'assurance automobile du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Le Directeur des ressources matérielles et immobilières
Yves Traversy

APPEL D'OFFRES

PROJET : RÉFÉCTION DES TOITURES DE L'AILE A, S-01103
CAMPUS DE LONGUEUIL

Propriétaire : La corporation du collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly
Longueuil (Québec) J4H 3M6

Architectes : Boudrias, Boudreau, architectes-associés
560, chemin de Chambly, bureau 200
Longueuil (Québec) J4H 3L8

La corporation du collège Édouard-Montpetit, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection des toitures de l'Aile A de son campus de Longueuil situé au 945, chemin de Chambly, à Longueuil.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs en construction au sens de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., B-1.1) ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, à compter du 22 mars 1995, contre un dépôt, non remboursable, de cinquante dollars (50 \$) sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la corporation du collège Édouard-Montpetit.

Une visite des lieux est prévue pour 10 heures, le 10 avril 1995. Les soumissionnaires sont invités à se présenter au collège Édouard-Montpetit, au bureau B-19, à cette date et à cette heure, pour y rencontrer M. Marc Bouvier, adjoint technique, Service des ressources matérielles.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé égal à 10 % du montant de la soumission à l'ordre du propriétaire, collège Édouard-Montpetit, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à 50 % du prix du contrat.

Les soumissions, un original et deux copies, dans les enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues au collège Édouard-Montpetit, 945, chemin de Chambly, à Longueuil, au bureau A-129, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le 18^e jour du mois d'avril 1995 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Jacques Leb'anc, Ing.
Directeur des ressources matérielles



Nous avons à cœur d'évaluer ensemble

945, chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6
Téléphone : (514) 679-2630 Télécopieur : (514) 679-5570

Centre hospitalier
régional
de l'OutaouaisAPPEL D'OFFRES PL-949557
LABORATOIRE DE CATHÉTÉRISME CARDIAQUE

Le Centre hospitalier régional de l'Outaouais, propriétaire, demande des soumissions pour le projet ci-haut mentionné.

Les soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée, au secrétaire du service des approvisionnements, porte numéro 21, jusqu'à 11 h le 27 avril 1995 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les documents seront disponibles au service des approvisionnements à compter du 22 mars 1995, moyennant un dépôt de 50 \$ non remboursable.

Une visite des lieux est prévue le mardi 4 avril 1995 à 15 h. Les personnes intéressées sont priées de se présenter à la salle du Conseil, pièce numéro 943 (9e étage).

La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un bon de cautionnement d'une institution financière reconnue au montant de 40 000 \$.

Le propriétaire se réserve le droit de refuser toute soumission qui ne sera pas conforme aux conditions et spécifications mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues, ni à réaliser l'objet du présent appel d'offres.

Pierre Lacasse
Coordonnateur aux approvisionnements

116, BOULEVARD LIONEL-ÉMOND
HULL (QUÉBEC) J8Y 1W7Comment composer avec
une recomposition familiale

YANN PINEAU

■ Vous ne le savez peut-être pas, mais il est possible qu'il y ait une famille recomposée près de chez vous. En effet, 8,4 p. cent des familles québécoises sont des familles recomposées.

Différente de la famille monoparentale, la famille recomposée peut être simple ou complexe, selon un document lancé hier par le Conseil de la famille.

Simple, la famille recomposée est formée d'un conjoint sans enfant et d'un parent naturel avec son ou ses enfants. Complexe, cette famille est formée de deux conjoints qui ont eu tous les deux des enfants d'une union précédente.

Dans son document intitulé *La famille... composée autrement*, le Conseil de la famille s'est interrogé sur le phénomène des familles recomposées qui, semble-t-il, prend de l'ampleur. Le Conseil a donc fait diverses recommandations qui peuvent faciliter ces recompositions.

Constatant que les enfants sont déjà dérangés quand ils sont confrontés à une simple rupture parentale, le Conseil de la famille estime qu'ils affrontent une épreuve supplémentaire quand leurs parents naturels décident de fonder une nouvelle famille.

Afin de faciliter l'adaptation des enfants à leur nouvelle vie au sein d'une famille recomposée, le conseil estime qu'il est important de préserver les liens de l'enfant avec ses parents naturels. Dans cette optique, le conseil pense qu'il faut inciter les parents à se partager le plus également possible la garde des enfants, en valorisant autant le

rôle du père que celui de la mère.

Il est également essentiel d'obtenir un consensus viable sur la définition des rôles des membres de la famille recomposée. Dans ce cadre, le conjoint du parent naturel qui a obtenu la garde détient une position stratégique. Le conseil estime donc qu'il serait souhaitable de créer une obligation légale afin de tenir compte de l'engagement de cette personne auprès des enfants, surtout si elle vit avec eux depuis un certain temps.

Services d'aide

Par ailleurs, le conseil pense que l'accès à divers services d'aide peut faciliter la constitution ou la consolidation des familles recomposées. En plus des CLSC, des organismes familiaux et des institutions d'enseignement, le conseil pense que les entreprises peuvent soutenir leurs employés qui vivent un processus de recomposition familiale.

Enfin, on recommande aux organismes compétents de prendre des initiatives afin d'acquiescer une meilleure connaissance de la situation des familles recomposées. Le conseil pense en outre aux services gouvernementaux de statistique et aux organismes qui subventionnent la recherche universitaire.

Dans le but de faciliter les recompositions familiales, le Conseil de la famille a également produit une brochure à l'intention des parents sous le titre *L'art de mieux vivre une recomposition familiale*. On peut obtenir gratuitement ce document en en faisant la demande auprès du Conseil de la famille.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service de l'approvisionnement
et du soutien technique

AVIS AUX FOURNISSEURS
DÉJÀ INSCRITS AU FICHIER
DES FOURNISSEURS DE BIENS
ET DE SERVICES
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Le Service de l'approvisionnement et du soutien technique de la Ville de Montréal a récemment procédé à la refonte complète de son fichier de fournisseurs potentiels dans le domaine des biens, des services et des services professionnels.

Tous les fournisseurs préalablement inscrits à ce fichier ont reçu un document de mise à jour

La tour de Mirabel bouge par grand vent

Les travaux coûteront 150 000 \$ et dureront un mois

ÉRIC CLEMENT

■ Transports Canada a décidé de renforcer la structure de la tour de contrôle de l'aéroport de Mirabel après s'être rendu compte qu'elle bougeait trop par grand vent.

« Nous nous sommes aperçus que la tour bougeait de deux pieds par rapport au sol quand les vents sont forts, explique le responsable du projet à Transports Canada, M. Alain Faucher. Lors du contrôle annuel, les ingénieurs ont trouvé que les mouvements étaient trop grands et qu'il fallait réduire les moments de torsion. »

M. Alain Faucher a actuellement la responsabilité de fournir les renseignements techniques aux candidats à l'appel d'offres lancé hier par le ministère pour renforcer la structure de la tour. Il estime qu'avec un déplacement de deux pieds par rapport au sol, « ces travaux sont mineurs ». Pourtant, plusieurs ingénieurs affirment que si c'était réellement deux pieds, ce serait très grave. Si grave que la tour s'écroulerait.

qu'il aurait besoin de voir les devis techniques de Transports Canada pour exprimer un avis bien fondé.

L'ingénieur a une réputation excellente, tout autant que le fut celle de la firme TGL : « Je pense que la structure ne pourrait pas accepter un déplacement de deux pieds, dit-il. Cela m'apparaît extrêmement fort. Il faut ajouter qu'à l'époque, il y avait eu des essais en soufflerie au Centre national de recherche du Canada pour évaluer le comportement structural de l'ensemble. »

Un ingénieur, qui préfère conserver l'anonymat et dont l'entreprise a participé à la construction de l'aérogare en 1975, estime que compte tenu des précisions données par M. Faucher, il ne s'agit pas de travaux mineurs étant donné que l'on touche à « renforcement de la structure », tel qu'indiqué dans l'appel d'offres.

« Cela semble plus fondamental que mineur, dit-il. Un renforcement de la structure réfère à un problème de conception. »

La Presse a souhaité obtenir quelques détails techniques sur les travaux et a demandé à parler à un ingénieur du ministère, mais Mme Louise Elliott, agent régional aux affaires publiques à Transports Canada, a fait savoir que personne n'était disponible...

Tout ce qu'il nous a été permis de savoir, c'est que les travaux sont évalués à 150 000 dollars et devraient durer un mois.

Faut-il être inquiet quant à la sécurité des passagers et des employés ? La société ADM ne le croit pas, mais son avis repose sur bien peu d'éléments. La porte-parole, Nathalie Hamel, disait hier qu'ADM a appris « la nouvelle » en voyant l'appel d'offres dans La Presse.

« Nous n'étions pas au courant des travaux, a-t-elle dit. Nous n'avons pas communiqué avec Transports Canada mais d'après ce que l'on a compris, ce sont des réparations. »

Le budget de McGill va baisser de 20 p. cent d'ici cinq ans

CAROLE THIBAUDEAU

■ « On peut s'attendre à une diminution de 20 p. cent du budget de l'université McGill d'ici les cinq prochaines années. Dans un tel contexte de compressions des dépenses, la concertation entre universités et gens d'affaires se présente comme un solide dans les magasins. C'est un bienfait pour les contribuables. »

M. Bernard Shapiro, principal et vice-chancelier de l'université McGill, a pressé hier les gens d'affaires de « sortir de leur tour d'ivoire », autrement dit de multiplier les liens avec les universités, notamment en employant des étudiants comme stagiaires. Il prenait la parole hier midi au déjeuner de la Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain.

« Les liens de l'université McGill avec les gens d'affaires engendrent chaque année 11 millions de dollars de contrats et les 117 entreprises issues des programmes de recherche de McGill avaient en 1994 un chiffre d'affaires global de plus d'un milliard, en plus d'employer 11 000 salariés », a-t-il rappelé.

M. Shapiro estime que les destinées des milieux des affaires et universitaires sont entrelacées. Il cite le Programme d'analyse des troupeaux laitiers de McGill, qui emploie 300 personnes du secteur privé, les franchises Chambly et Oka, conques au campus Macdonald de McGill et la célèbre Maison évolutive dessinée par des architectes de McGill, toutes des initiatives qui profitent à l'économie du Québec.

« Les entreprises devraient employer non seulement des étudiants en génie et en gestion mais aussi en histoire, en littérature, par exemple. Combien de chefs d'entreprise se plaignent de ne pas avoir d'employés capables d'écrire une lettre correctement ? »

En faveur des programmes corporatifs (le stage en entreprise qui fait partie de la formation de l'étudiant), M. Shapiro croit que les gens d'affaires devraient participer à des réunions de planification sur l'avenir des universités.

Et la liberté universitaire dans tout ça ? « C'est toujours un risque de tisser des liens avec les autres. Il faut être attentif à ne pas perdre de vue les valeurs universitaires de quête du savoir, de recherche appliquée mais aussi de recherche pure. »

Outre la concertation avec les entreprises, M. Shapiro prône la concertation interuniversitaire. Déjà, les départements d'études orientales des universités McGill et de Montréal ont décidé de tenir des bibliothèques complémentaires : si l'une achète tel livre, l'autre pas.

Certains programmes de doctorat, notamment en travail social, en mathématiques et en gestion, se donnent maintenant conjointement par deux, quatre ou cinq universités.

« Aucune faculté n'est menacée de fermeture, mais nous allons devoir conserver seulement les meilleurs programmes dans chaque département. On ne peut pas maintenir tous les services de recherche sans argent. »

Tuerie dans un bureau de poste du New Jersey : 4 morts

Presse Canadienne
MONTCLAIR, New Jersey

■ Quatre personnes ont été tuées, hier, lors d'un vol commis dans un petit bureau de poste d'une banlieue tranquille, à 25 km à l'ouest de New York.

Un homme de 44 ans a été atteint de deux projectiles à la tête et se trouve dans un état critique, indique la poli-

ce. Les maisons du voisinage ont été fouillées et un appel à témoins a été lancé, à l'indiqué le directeur de la police Thomas Russo.

D'après les premiers témoignages, une douzaine de personnes ont été forcées de sortir par l'arrière de l'immeuble abritant le bureau de poste, situé près d'une gare de train de banlieue.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

-BARRETT (Leahy) Madeleine
Belœil
-BRETON PERREAULT, Gabrielle
Montréal
-BURY, Lucienne
Montréal
-CAYER, Arthur
Montréal
-CHARTRAND (KAVANAGH) Claire
Ville St-Laurent
-DESCHENES, Rita
Verdun
-DUSHIAIS, Jean-Guy
Montréal
-DUBOIS, Jean-Paul
Montréal
-EARL (Cornellier), Madeleine
Lanoraie
-GIRARD, Rodolphe
Montréal
-GOUPIL, Agathe
St-Geneviève
-LABRECHE, Bernadette
Montréal
-LABERTE LILLY, Lily
Lachine

BARRETT (Leahy) Madeleine
A Belœil, le 18 mars 1995, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Madeleine Leahy, épouse de Jean Barrett. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Michelle) et Jean-Paul (Michelle), ses sœurs : Marie-Pierre (Manon), Brousseau, Daniel et Kathleen, sa sœur Mme Annette Dumas (Jean-Louis), ses petits-enfants : Jean-Jacques et Geneviève, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé aux salons funéraires **Magnus Polier Inc** 231 boul. Laurier Belœil.

mercredi le 22 mars de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu jeudi le 23 mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 25 mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 26 mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 27 mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 28 mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 29 mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 31 mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 1er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 2er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 3er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 4er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 5er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 6er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 7er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 8er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 9er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 10er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 11er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 12er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 13er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 14er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 15er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 16er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 17er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 18er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 19er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 20er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 21er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 22er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 23er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 24er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 25er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 26er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 27er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 28er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 29er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 30er avril à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 1er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 2er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 3er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 4er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 5er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 6er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 7er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 8er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 9er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 11er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 12er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 13er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 14er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 15er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 16er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 17er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 18er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 19er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 20er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 21er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 22er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 23er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 24er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 25er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 26er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 27er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 28er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 29er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 30er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 31er mai à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 2er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 3er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 4er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 5er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 6er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 7er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 8er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 9er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 10er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 11er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 12er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 13er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 14er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 15er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 16er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 17er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 18er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 19er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 20er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 21er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 22er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 23er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 24er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 25er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 26er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 27er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 28er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 29er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 30er juin à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 1er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 2er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 3er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 4er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 5er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 6er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 7er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 8er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 9er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 10er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 11er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 12er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 13er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 14er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 15er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 16er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 17er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 18er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 19er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 20er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 21er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 22er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 23er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 24er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 25er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 26er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 27er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 28er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 29er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 30er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 31er juillet à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 1er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 2er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 3er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 4er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 5er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 6er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 7er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 8er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 9er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 10er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 11er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 12er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 13er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 14er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 15er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 16er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 17er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 18er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 19er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 20er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 21er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 22er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 23er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 24er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 25er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 26er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 27er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 28er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 29er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 30er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 31er août à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 2er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 3er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 4er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 5er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 7er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 8er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 9er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 10er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 11er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 12er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 13er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 15er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 16er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 17er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 18er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 19er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 20er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 21er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 22er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 23er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 24er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 25er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 26er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 27er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 28er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 29er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 30er septembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 1er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 2er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 3er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 4er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 5er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 6er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 7er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 8er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 9er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 10er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 11er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 12er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 13er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 14er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 15er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 16er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 17er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 18er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 19er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 20er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 21er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 22er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 23er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 24er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 25er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 26er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 27er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 28er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 29er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 30er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 31er octobre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 2er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 3er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 4er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 5er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 6er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 7er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 8er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 9er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 10er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 11er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 12er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 13er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 14er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 15er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 16er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 17er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 18er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 19er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 20er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 21er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 22er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 23er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 24er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 25er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 26er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 27er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 28er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 29er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 30er novembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 2er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 3er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 4er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 5er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 7er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 8er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 9er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 10er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 11er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 12er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 13er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 15er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 16er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 17er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 18er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 19er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 20er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 21er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 22er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 23er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 24er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 25er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 26er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 27er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 28er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 29er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 30er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 31er décembre à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 1er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 2er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 3er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 4er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 5er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 6er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 7er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 8er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 9er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 10er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 11er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 12er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 13er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 14er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 15er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 16er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 17er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 18er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 19er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 20er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 21er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 22er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 23er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 24er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 25er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 26er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 27er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 28er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 29er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 30er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 31er janvier à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 2er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 3er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 4er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 5er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 6er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 7er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 8er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 9er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 10er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 11er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 12er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 13er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 14er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 15er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 16er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 17er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 18er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 19er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 20er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 21er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 22er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 23er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 24er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 25er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 26er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 27er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 28er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 29er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 30er février à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le 1er mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu dimanche le 2er mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu lundi le 3er mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mardi le 4er mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu mercredi le 5er mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 6er mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 7er mars à 14 h en l'église St-Martin. Les funérailles auront lieu samedi le

SEARS
Attendez-vous à plus

**4 jours
seulement**

Du jeudi 23 mars au
dimanche 26 mars 1995



PLUS BAS PRIX À CE JOUR

Ens. de matelas Sears-O-Pedic^{MD}

Ens. Émeraude^{MD} à ressorts.

Garantie[†] limitée de 15 ans. Série N° 79590

Ens. 2 pl.....**544\$**

Ens. G 2 pl.....**644\$**

[†]Détails de la garantie en magasin.
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears.

444\$

Ens. 1 pl.



ÉPARGNEZ 30\$
299⁹⁹

Ch.
Ord. 329,99

Chaîne stéréo compacte

Voyez ces caractéristiques...chargeur pour 3 DC, lecteur et magnétocassette, syntonisateur numérique, amplification des basses. N° 28020.

Différent de l'illustration



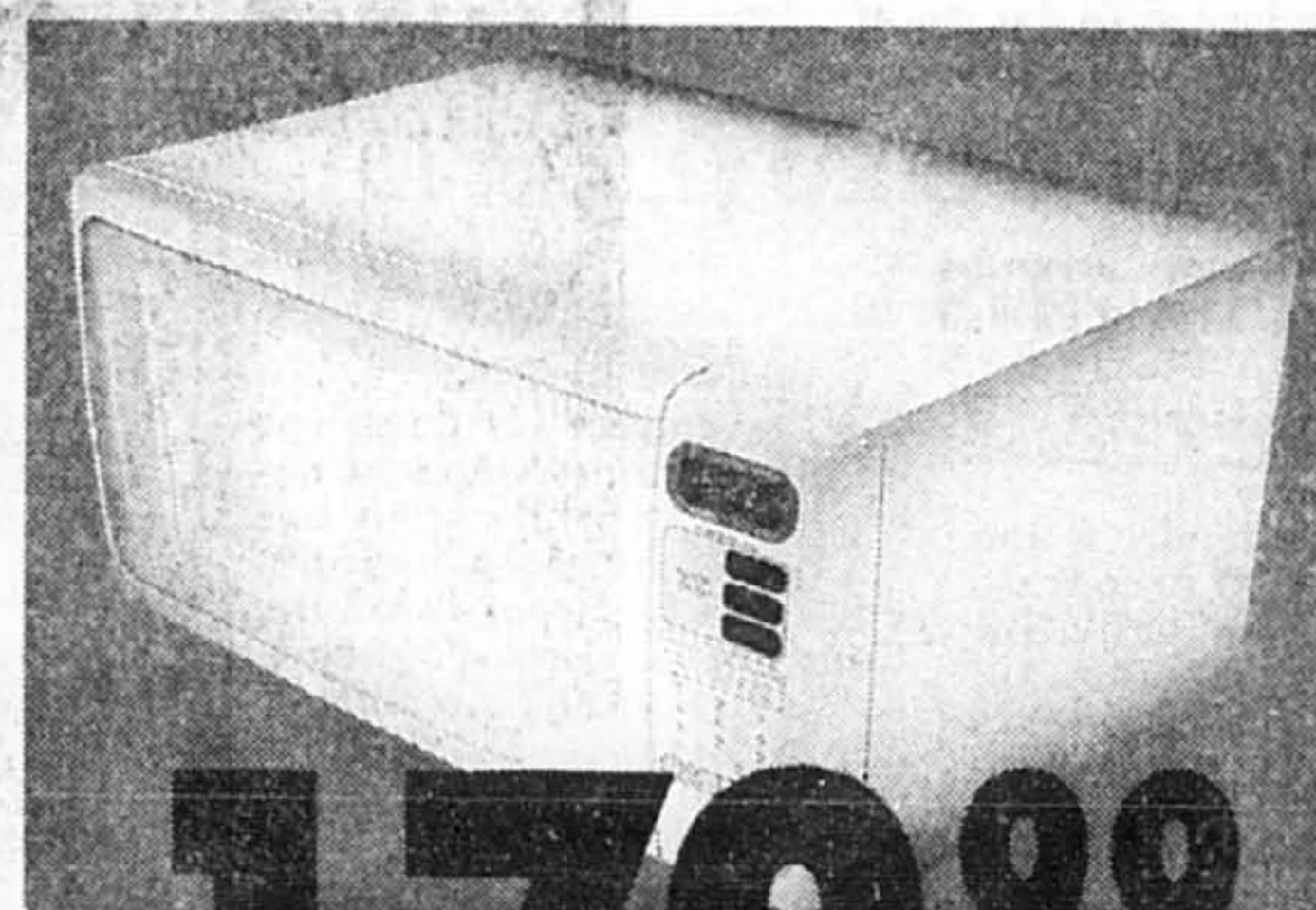
799⁹⁹

Réfrigérateur 18.1 pi. cu.

2 clayettes pleine largeur et 2 demi-clayettes réglables en porte-à-faux, 2 hydrateurs à couvercle en verre, porte inversible. Blanc.

N° 53880.

Supplément pour ton amande



179⁹⁹

Micro-ondes Kenmore^{MD}

Modèle 0.9 pi. cu. à puissance de cuisson 820 W. Plateau tournant pour cuisson uniforme. Touche rapide pour réchauffage/cuisson. Tout blanc. N° 87430.

Samedi et dimanche seulement

Utilisez votre carte Sears et

ne payez rien avant mars 1996

**sur
tous**

les meubles* de salon, salle à manger, chambre à coucher et ens. de matelas, gros électroménagers, aspirateurs et appareils électroniques

Sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. Offre en vigueur le samedi 25 mars et le dimanche 26 mars 1995. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin. *Sauf meubles de patio et pour bébés

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.